



Conseil des droits de l'Homme des Nations unies

Le Togo élu au poste de vice-président

Le Togo a été élu au poste de vice-président du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies. Le Togolais Yackoley Kokou Johnson a été élu à ce poste sur proposition du groupe des Etats africains.



PAGE 3

ETRANGER



Guinée

Nicéphore Soglo et Goodluck Jonathan en Guinée pour convaincre Alpha Condé de renoncer à un 3ème mandat?

Officiellement, les deux anciens présidents sont en mission en Guinée pour évaluer le processus électoral en cours dans le pays. Mais au vu du choix porté sur ces deux personnalités,...

PAGE 4

AGRICULTURE



Agropole de Kara

La Fondation Saemaul démarre officiellement ses activités de terrain

Un atelier a été ouvert lundi au Palais des congrès de Kara pour marquer le démarrage des activités de terrain de la Fondation Saemaul. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'agropole pilote de Kara et permet également d'installer des animateurs Saemaul.

PAGE 5



Présidentielle de 2020

Unir annonce la remise du compteur à zéro pour son champion

La présidentielle de 2020 réserve peut-être des surprises. Mais en attendant que les Togolais fassent le choix de leur futur président, le parti Union pour la République (Unir) annonce la remise du compteur à zéro sur la base de la révision constitutionnelle intervenue plus tôt au cours de cette année. Selon le secrétaire exécutif du parti, Atcholi Aklessou, Faure Gnassingbé fera son premier mandat à partir de 2020.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Tentative d'insurrection armée : Quelle devrait être la posture du PNP dans cette affaire ?

A la suite de la conférence de presse du directeur général de la police nationale, le lieutenant-colonel Yaovi Okpaoul démasquant le groupe révolutionnaire « tigre de la révolution », le Parti national panafricain (PNP) de Tikpi Atchadam qui a été cité dans cette affaire, réagit en rejetant tout en bloc et en accusant le pouvoir de manipulation. Mais quelle devrait être la posture du PNP dans cette affaire ?

Selon les accusations du directeur de la police, les membres du groupe qui prévoyaient d'agir entre le 23 et le 26 novembre dernier, étaient souvent approchés lors des réunions du PNP. L'on leur proposait d'appartenir à un groupe plus radical. En cas d'accord, ils étaient mis en contact avec l'instigateur du mouvement et préparés lors de rencontres secrètes pour agir au moment venu. Il faut préciser que certains membres du groupe lors de leur présentation aux médias ...

PAGE 3

Coopératisme

Un symposium pour marquer les 50 ans de la Fucec-Togo

La Faïtière des unités coopératives d'épargne et de crédit du Togo (Fucec-Togo) célèbre ses 50 ans d'existence. Pour marquer l'événement

PAGE 11





SOMMAIRE

Algérie / Présidentielle
Fin d'une campagne électorale sans éclat



P 4

Energie
La centrale Kékéli Efficient Power sera opérationnelle l'année prochaine



P 5

Agroécologie et bioénergie
A Dalavé, le professeur Agbati et ses disciples font la différence



P 10

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Yves SODOLOU, cordonnier résident à Atakpamé et bénéficiaire du Produit AJSEF du FNFI

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit dans la région des plateaux pour partager avec vous les témoignages de Yves SODOLOU, cordonnier, bénéficiaire du Produit "Accès des Jeunes aux Services Financiers" (AJSEF) du FNFI. Reportage...



Yves SODOLOU

Nous sommes mardi, et comme tous les mardis du mois, le guichet 2 de COOPEC ILLEMA, une Institution de Microfinance partenaire du FNFI accueille les bénéficiaires du FNFI venus rembourser le crédit qui leur a été octroyé. Au guichet à 8h 15 min, celui qui cristallise notre attention, Yves SODOLOU, bientôt la quarantaine, est venu rembourser son échéance du mois. Le premier cycle du crédit AJSEF, il l'a reçu depuis des mois afin de démarrer son activité de

cordonnier.
" Il y a quelques mois, à la fin de mon apprentissage en cordonnerie, il me fallait trouver un coup de pouce financier afin de pouvoir m'installer à mon propre compte. C'est ainsi qu'après plusieurs tentatives, je me suis approché de COOPEC ILLEMA qui tout de suite a su satisfaire à ma demande. Après tout le processus pré octroi de crédit, j'ai obtenu une première tranche de crédit d'un montant de 200.000 FCFA qui m'a permis de pouvoir m'équiper et

démarrer mon activité. C'est ainsi que je suis rentré dans la dynamique de l'inclusion financière mise en place par le Gouvernement via le FNFI." Et justement avant les opérations d'octroi de crédit, les potentiels bénéficiaires des différents produits FNFI sont entretenus sur la gestion de crédit et notamment sur la culture du remboursement. Tous les produits FNFI étant en cycle, un bénéficiaire ne peut prétendre passer au palier supérieur qu'après avoir soldé sa première échéance

de crédit.
" Je suis venu ce matin rembourser une échéance de crédit, car j'ai très bien assimilé la formation dispensée avant l'octroi du crédit. Plus je rembourse à temps mon crédit, mieux j'ai toutes les chances de mon coté pour obtenir le second crédit et je permets à d'autres personnes de pouvoir également en bénéficier".
Notre interlocuteur nous raconte avec joie combien le crédit AJSEF a été d'un grand secours pour lui, il a pu s'équiper et se lancer dans son challenge.
" Une fois que j'ai obtenu le crédit AJSEF, je me suis doté rapidement d'un kit d'outillage et j'ai monté assez rapidement une petite baraque au carrefour Agbonou. C'était vraiment très important de pouvoir m'installer à mon propre compte et de pouvoir voler de mes propres ailes. Depuis lors, j'arrive jour après jour à fidéliser ma clientèle, en leur offrant un service de qualité."
Le jeune met toutes les chances de son coté pour achever vite son remboursement, car il veut obtenir le second crédit pour passer à échelle ses

activités.
"Quand j'aurai obtenu le second crédit, je vais me lancer dans la maroquinerie, notamment la fabrication des chaussures. Et pour cela, je dois pouvoir acheter une machine complémentaire. Je veux investir dans ce volet d'activités, car de plus en plus, mes clients demandent les chaussures et ceintures. Je me dis que si je parviens à satisfaire à leur demande, je vais ainsi dégager des revenus complémentaires. Comme on le dit dans le langage commercial, c'est la fusion de plusieurs petites activités qui fera de vous plus tard un grand entrepreneur. Moi j'ai foi en mes capacités, et en mes compétences, j'ai foi que progressivement je parviendrai à devenir un patron avec une grande renommée. Déjà, j'ai deux apprentis dans mon atelier. Mon ambition est de pouvoir multiplier ce nombre d'ici peu afin de faire un transfert de compétences."
En somme, AJSEF se positionne comme un produit durablement ancré parmi les puissants instruments de lutte contre la pauvreté dans notre pays.

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



	Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG.LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Mson de la Presse: Casier N° 53 Siège Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva Alexandre Wémima Edem Dadzie	Félix Tagba Edodji Nadia Attipoe Edem Kodjo Responsable administrative: Gloria Léma Yagla Service commercial: DIRECT AGENCY Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00	Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)
--	---	---	---	---

DERNIERES HEURES

... la semaine dernière ont fait des déclarations pour corroborer les faits. Beaucoup de personnes mettent en doute l'affaire telle que présentée par la police, mais il faut rappeler que les accusés n'ont pas

montré de résistance face à la presse. De plus, c'est lors d'un procès équitable que chacun sera situé. Autre chose, les preuves brandies par la police nationale et le scénario tel que présenté semblent plausibles. Vouloir

prendre position en faveur de ces accusés est plutôt suicidaire. Le mieux est de prendre acte et d'attendre que l'affaire aille jusqu'au bout. Mais l'on ne peut pas refuser au PNP de vouloir se défendre. Le parti craint sans doute que cette affaire ne soit

utilisée par l'autorité pour enclencher une procédure de dissolution. C'est en tout cas la conclusion à laquelle plusieurs soutiens du parti au cheval blanc sont parvenus juste après le point de presse du directeur de la police.

Quoi qu'on dise, les premiers responsables du parti ne croient pas à l'authenticité de la version policière. Selon le secrétaire général du PNP, le Dr Kossi Sama, « Tiger n'est rien et personne d'autre que le pouvoir lui-même ». **Edem Dadzie**

Présidentielle de 2020 Unir annonce la remise du compteur à zéro pour son champion

La présidentielle de 2020 réserve peut-être des surprises. Mais en attendant que les Togolais fassent le choix de leur futur président, le parti Union pour la République (Unir) annonce la remise du compteur à zéro sur la base de la révision constitutionnelle intervenue plus tôt au cours de cette année. Selon le secrétaire exécutif du parti, Atcholi Aklesso, Faure Gnassingbé fera son premier mandat à partir de 2020.

C'est un débat qui a divisé la classe politique togolaise pendant longtemps. Mais aujourd'hui avec la nouvelle formulation de l'article 59 de la Constitution togolaise intervenue le 8 mai dernier, l'on s'attend à ce que l'on ne s'attarde plus sur ce sujet. Il est libellé comme suit : « le président de la République est élu au suffrage universel, libre, direct égal et secret pour un mandat de cinq (5 ans) renouvelable une seule fois. ». L'on comprend donc que désormais au Togo, celui qui arrive au pouvoir ne pourra faire que deux mandats d'affilés. Et étant donné que selon les plus éminents constitutionnalistes de

notre pays et d'ailleurs, la loi n'est pas rétroactive, cela veut dire que le président actuel n'est en principe pas touché par cette modification. Il peut encore faire deux mandats s'il le souhaite et si les Togolais lui renouvellent leur confiance. Certains de ses détracteurs ne veulent pas l'entendre de cette oreille. Ceux-ci, attachés à l'expression « en aucun nul ne peut faire plus de deux mandats » qui figure dans la Constitution originelle du 14 octobre 1992 veulent tout simplement que Faure Gnassingbé se retire. Mais ils vont devoir accepter qu'à ce jour, et sur la base de la nouvelle révision constitutionnelle, personne, pas même Faure Gnassingbé n'est exclu de



Aklesso Atcholi

la présidentielle de 2020. D'autres opposants du président veulent plutôt voir les choses sur l'aspect éthique. Ils sont d'accord que la Constitution actuelle permet au chef de l'Etat de se représenter, mais pensent que sur le plan purement éthique, il devrait renoncer. Toutefois, il revient à lui et à son parti d'en décider.

Et pour l'instant, Unir ne jure que par Faure Gnassingbé. Les militants et sympathisants de ce parti veulent que ce dernier profite de l'opportunité que lui confère la loi pour conduire le pays vers son émergence comme il l'a d'ailleurs amorcé depuis un temps. Entendra-t-il tous ces appels qui se multiplient. Nous le

saurons très vite. En attendant, les sommités du parti dont Poro Kantaga, président du Mouvement de soutien à Faure (MSF) et Atcholi Aklesso ne veulent qu'une chose : que Faure Gnassingbé fasse son premier mandat à partir de 2020. Le compteur est donc sur le point d'être remis à zéro. **Edem Dadzie**

Conseil des droits de l'Homme des Nations unies Le Togo élu au poste de vice-président

Le Togo a été élu au poste de vice-président du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies. Le Togolais Yackoley Kokou Johnson a été élu à ce poste sur proposition du groupe des Etats africains.

Le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies a tenu, le 06 décembre 2019 à Genève, la session organisationnelle se rapportant à son 14ème Cycle (1er janvier au 31 décembre 2020), au cours de laquelle il a procédé à l'élection de son président et de ses quatre (04) vice-présidents pour le compte dudit cycle. L'ambassadeur, représentant permanent du Togo auprès de l'Office des Nations Unies, Yackoley Kokou Johnson, sur proposition du Groupe des

Etats africains (Groupe Africain), a été élu au poste de vice-président du Conseil des droits de l'Homme, au cours de cette session. Suite à cette élection, l'ambassadeur Johnson a été désigné de facto au poste de rapporteur du Conseil, étant donné que ce poste rotatif revient à l'Afrique en 2020. Par ailleurs, Madame Elisabeth Tichy-Fisslberger, ambassadeur, représentant permanent de l'Autriche auprès de l'Office des Nations unies, a été élue



Yackoley Kokou Johnson

présidente du Conseil, sur proposition du Groupe des Etats de l'Europe Occidentale et autres, en remplacement de Coly Seck, président sortant,

ambassadeur, représentant permanent du Sénégal auprès de l'Office des Nations unies. Il importe, enfin, de souligner que le nouveau

Bureau du Conseil des droits de l'Homme, élu pour un mandat d'un an, prendra fonction le 1er janvier 2020. **La rédaction**

Guinée

Nicéphore Soglo et Goodluck Jonathan en Guinée pour convaincre Alpha Condé de renoncer à un 3ème mandat ?

Officiellement, les deux anciens présidents sont en mission en Guinée pour évaluer le processus électoral en cours dans le pays. Mais au vu du choix porté sur ces deux personnalités, il y a lieu de s'interroger sur les vraies motivations d'une telle mission. Et si faire renoncer Alpha Condé à un troisième mandat était la vraie raison de cette mission en Guinée ?

Le choix porté sur ces deux présidents n'est pas un hasard en réalité. Nicéphore Soglo représente l'avènement du multipartisme issu de la conférence nationale au Bénin. Goodluck Johnathan, quant à lui, symbolise la première transition démocratique de l'histoire du Nigeria. Deux signataires de la « déclaration de Niamey » initiée, comme cette visite, par le NDI et la fondation Kofi Annan. Une déclaration qui avertit sur les risques de « recul démocratique » que peuvent entraîner des « modifications constitutionnelles

intempestives ».

La venue des anciens présidents béninois et nigérian dans le pays est perçue comme très symbolique par certains responsables politiques.

Pour ces derniers, ils portent la voix de toute l'Afrique car l'un parle français et l'autre parle anglais. Ils font également remarquer que les deux se sont illustrés dans leur pays par leur attachement à la démocratie.

Officiellement, l'objectif est d'évaluer les préparatifs des élections législatives reportées à plusieurs



Alpha Condé

reprises et annoncées pour février prochain. Mais l'enjeu pourrait être plus important, au vu du profil de la délégation.

Les opérations de

recensement sont critiquées par l'opposition qui d'ores et déjà crie à la « fraude électorale », au moment où le projet - controversé - de nouvelle

Constitution qui pourrait ouvrir la voie à un éventuel 3e mandat du président Alpha Condé « cristallise » toujours les tensions. Les manifestations ont fait une vingtaine de morts depuis la mi-octobre.

Le mois dernier, l'opposition avait organisé une gigantesque marche contre ce projet. La « marée » qu'on pourrait qualifier de « rouge » scandait des slogans hostiles au pouvoir en place. Un mot aura particulièrement retenu l'attention lors de cette manifestation. Les participants à la marche reprenaient en chœur « amoulane » qui signifie dans la langue locale « ça ne passera pas ».

T.M.

RDC

L'Union européenne lève ses sanctions contre deux officiels congolais

Le Conseil européen a annoncé lundi le maintien « des mesures restrictives individuelles » à l'encontre de plusieurs proches de Joseph Kabila. Quatorze personnes étaient visées, mais l'UE a décidé de lever les sanctions à l'encontre de deux d'entre elles : l'ancien porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, et l'ex-responsable de la sécurité intérieure au sein de l'ANR, Roger Kibelisa.



Siège de la Commission européenne à Bruxelles

Roger Kibelisa, conseiller pour la sécurité auprès de la présidence congolaise, et Lambert Mende, ancien ministre de la Communication, ne sont plus soumis à des sanctions de l'Union européenne. Ils avaient été placés sur la liste des Congolais frappés par les sanctions de l'UE pour cause « d'obstruction à une solution pacifique et consensuelle » en vue d'élections en République démocratique du Congo. Depuis, les élections se sont évidemment tenues et les Européens ont jugé qu'il n'y avait plus de motif de garder en vigueur contre eux ce que l'UE appelle des « mesures restrictives ».

Contre les douze autres personnes de la liste initiale,

les mesures restrictives ont en revanche été maintenues ce lundi pour cause d'implication dans des violations des droits de l'Homme. On y trouve par exemple l'ancien ministre de l'Intérieur, Evariste Boshab, l'ancien chef de la police de Kinshasa, Célestin Kanyama, ou encore l'ancien candidat à l'élection présidentielle, Ramazani Shadary.

L'Union européenne s'est aussi déclarée prête ce matin à s'engager progressivement à soutenir le programme de réforme du gouvernement congolais. Pour l'UE, le premier transfert de pouvoir pacifique de l'histoire du pays ouvre « une fenêtre d'opportunité pour la stabilité et le

développement inclusif en RDC et dans la région tout entière ».

Dans son communiqué, le Conseil européen précise qu'il « réexaminera à nouveau les mesures restrictives au vu de l'évolution de la situation et se tient prêt à les adapter en conséquence ». Les personnalités suivantes restent concernées par ces mesures : Ilunga Kampete, Gabriel Amisi Kumba, Ferdinand Ilunga Luyoyo, Célestin Kanyama, John Numbi, Delphin Kaimbi, Evariste Boshab, Alex Kande Mupompa, Jean-Claude Kazembe, Emmanuel Ramazani Shadari, Éric Ruhorimbere et Kalev Mutond.

T.M.

Algérie / Présidentielle

Fin d'une campagne électorale sans éclat

A quatre jours de l'élection présidentielle en Algérie, les cinq candidats en lice ont tenu ce dimanche 8 décembre leurs dernières conférences de presse et leurs ultimes meetings.

Cette dernière journée de campagne électorale a été à l'image de son ensemble : sans éclat. L'ancien ministre de la Culture Azzedine Mihoubi s'est rendu dans trois villes du centre-est du pays où il a fait des promesses de développement économique et culturel. Abdelkader Bengrina est allé à Ouargla, sa ville natale, à 800 km au sud d'Alger. Il y a été accueilli par une foule importante.

Abdelaziz Belaïd et Abdelmadjid Tebboune, eux, sont restés dans la capitale où ils ont donné des conférences de presse. Tout comme Ali Benflis, qui a tenu un meeting dans une salle à moitié vide.

Après 22 jours de campagne électorale et un débat télévisé inédit, aucun des cinq candidats à l'élection présidentielle ne semble se détacher dans l'opinion publique. Les cinq hommes ont tenu des meetings principalement dans les villes du Sud et du Centre, peu dans le Nord. C'est pourtant là que vit la majorité des Algériens.

Les candidats ont fait des promesses de développement, n'ont pas pris position sur le



Un militant algérien

mouvement de protestation qui dure depuis 10 mois et ne se sont pas non plus prononcés sur la question de la libération des manifestations incarcérées. Certains rassemblements ont été chahutés, des militants ont été arrêtés. La presse parle d'une campagne imprévisible, embarrassée, difficile, faite dans l'indifférence. Et finalement, malgré les discours des autorités qui affirmaient que cette élection était vitale pour le pays, la campagne a suscité peu d'engouement.

D'ici jeudi, les candidats ne doivent plus prendre la parole en public. Le vote qui a débuté à l'étranger, commence également ce lundi pour les populations nomades du pays.

Rfi.fr

Agropole de Kara**La Fondation Saemaul démarre officiellement ses activités de terrain**

Un atelier a été ouvert lundi au Palais des congrès de Kara pour marquer le démarrage des activités de terrain de la Fondation Saemaul. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'agropole pilote de Kara et permet également d'installer des animateurs Saemaul.

Avant cette rencontre, une phase préparatoire a été effectuée. Cette phase a permis de former selon les responsables du projet trois catégories d'acteurs. Il s'agit notamment des conseillers agricoles de l'Icat (Institut de conseil d'appui technique), des animateurs Saemaul et des leaders communautaires. L'objectif est de « créer une masse critique pour le changement de mentalité ».

Avec ces formations, les

trois catégories d'acteurs sont bien outillées. Leur rôle sera de renforcer les capacités des exploitants agricoles et autres acteurs ruraux face aux investisseurs de l'agropole. Pour rappel, la Fondation Saemaul a signé en janvier dernier une convention avec le gouvernement togolais pour le développement de l'agropole de Kara. Grâce à cette convention, le Togo bénéficiera de l'expertise sud-coréenne pour la réalisation du projet agropole de Kara.

La fondation contribue également à hauteur de 2 milliards 700 millions au financement de ce projet. Pour l'agropole de Kara, la fondation Saemaul interviendra sur deux principaux volets notamment le renforcement des capacités et les micro-projets. Le projet sera exécuté dans 10 villages de Kara.

L'agropole de Kara devrait permettre de créer au moins 25 000 emplois. Le projet s'inscrit dans le



Photo de famille à l'ouverture de la rencontre

cadre du Plan national de développement (PND), plus précisément de l'axe 2 du Plan qui vise à développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives. Le projet permettra de développer des chaînes

de valeur agricole dans la localité et de réduire la pauvreté. Il permettra également de renforcer les capacités des communautés et de favoriser leur développement.

Félix Tagba

Produit intérieur brut (PIB)**Des comptables de 21 pays d'Afrique renforcent leurs capacités à Lomé**

Une rencontre régionale sur la compilation d'indicateurs du PIB pour le suivi du renforcement de la résilience dans tous les secteurs économiques des pays en transition se tient depuis lundi 9 décembre à Lomé. Pendant 5 jours, les comptables venus de 21 pays africains vont se former sur les techniques et les outils les plus récents à utiliser pour estimer le PIB.



Des officiels et des participants

La rencontre vise à permettre aux comptables nationaux de ces pays de maîtriser les différentes techniques et instruments pouvant les aider à estimer le PIB selon l'optique dépenses conformément au Système de Comptabilité Nationale (SCN2008). Les participants seront outillés sur la compilation d'indicateurs de dépenses du PIB, mais aussi les classifications et les sources de données en présence.

Les échanges porteront aussi sur les enquêtes de prix relatifs à la consommation des ménages, aux biens et services d'investissement

et leur rapport avec la compilation des dépenses détaillées du PIB. Les participants seront entretenus entre autres sur la cohérence entre les prix et les données de comptabilité nationale, en préparation du programme de comparaison internationale de 2020 (PCI 2020). Pour le directeur de cabinet du ministre de la Planification du développement et de la Coopération, Essohanam Edjeou : « cette rencontre est d'une importance capitale dans la mesure où, elle permettra d'examiner les approches de compilation des PIB

ainsi que les classifications et les sources de données, d'engager des réflexions sur d'autres thématiques liées au domaine des comptes nationaux ».

L'initiative est appuyée par la Banque africaine de développement (BAD). A l'issue de cette formation, les participants seront mieux outillés sur la question des données et des statistiques. « Cette réunion est le premier jalon dans les efforts pour comprendre, faire le suivi et lutter durablement contre la fragilité des Etats », a indiqué Georges Bohoussou, responsable pays à la BAD.

Félix T.

Dette extérieure**Le Togo a le ratio d'endettement extérieur le plus faible dans l'Umoa**

Le Togo dispose du ratio d'endettement extérieur le plus faible dans l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). La dette extérieure du pays représente 19,2% du PIB.

Malgré son profil à surendettement modéré, le Togo est le pays ayant le ratio d'endettement extérieur le plus faible dans l'Umoa, révèle une étude de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao) publiée la semaine dernière.



Si la dette publique globale peine à descendre sous la barre communautaire des 70%, sa dette extérieure ne représente que 19,2% du PIB, en baisse de deux points de base par rapport à un an plus tôt.

A l'heure où la question de la dette publique des pays d'Afrique de l'Ouest est remise sur la table, le Togo semble dans la position du pays le moins exposé au risque de change, ces engagements étant massivement en monnaie locale. Aussi, marqué « négativement » par les préfinancements mis en place quelques années auparavant pour financer les projets d'infrastructure, le pays a depuis, freiné ses

garanties souveraines. A l'échelle sous régionale, c'est la Côte d'Ivoire qui présente le plus grand risque externe. La dette extérieure du pays de Ouattara représente 47% du PIB. Au Mali, elle représente 29%, 28 au Sénégal, 22 au Burkina Faso.

Sur la base des dernières données disponibles, l'encours global de la dette extérieure des pays de l'Union, à fin décembre 2018, s'élevait à 17 656,4 milliards de FCFA contre 15 658,6 milliards de FCFA à fin décembre 2017. Soit une hausse de 12,8 %. Cette dette pesait pour 27,5% du PIB de l'espace d'intégration.

Avec Togofirst.com

Commerce et agroalimentaire au Togo

Que représente le poids de la population agricole active Face aux échanges intra et extracommunautaires ?

En 2016, les importations de marchandises du Togo sont estimées à 1 086 999,8 millions de FCFA, en progression de 5,9% par rapport à 2015. Les exportations sont globalement passées de 420 213,9 millions de FCFA en 2015 à 450 947,3 millions de FCFA traduisant une augmentation de 7,3%. Les échanges intracommunautaires ont aussi progressé. En matière d'agriculture, la population active compte 47,1% d'hommes pour 52,9% de femmes. Les actifs, tous sexes confondus, âgés de 15 à 19 ans, représentent 19,2% de la population active agricole totale ; ceux de 20 à 54 ans qui constituent la force de travail indispensable à la production, atteignent 66,9% ; ceux de la tranche 55 à 69 ans, 9,2% et les actifs âgés de plus de 70 ans, 4,7%. Des chiffres et statistiques que Togo matin met en lumière, en termes d'échanges commerciaux, de la population agricole et d'accords de gestion.

Echanges intra et extracommunautaires du Togo



Kodzo Adedze, ministre togolais du Commerce

Les importations intracommunautaires valent 57 993,0 millions de FCFA en 2016 en augmentation de 21,1% par rapport à 2015. Les exportations intracommunautaires s'élèvent à 243 603,9 millions de FCFA enregistrant une progression de 19,4% par rapport 2015. La part des exportations intracommunautaires est en progression à partir de 2013 passant de 41,3% à 54,0% en 2016. Cette part a augmenté de 5,5 points de pourcentage par rapport à 2015. Contrairement aux exportations, la part des importations intracommunautaires du Togo est demeurée faible. Elle est passée à 5,3% en 2016 après avoir stagnée à 4,7% de 2013 à 2015. La part de la valeur agrégée des importations et exportations intracommunautaires se situe dans l'intervalle 16%-20% de 2012 à 2016. Le principal

fournisseur du Togo au sein de l'Uemoa est la Côte d'Ivoire. Les importations des produits ivoiriens s'élèvent à 31,7 milliards de FCFA en 2016 en augmentation de 25,4% par rapport à 2015. Les autres fournisseurs secondaires sont le Sénégal, le Bénin et la Guinée-Bissau. En 2016, plus de la moitié des importations intracommunautaires du Togo ont été expédiées par la Côte d'Ivoire (54,7%). La Côte d'Ivoire est suivie par le Sénégal (15,3%), le Bénin (14,4%), la Guinée-Bissau (10,9%) et le Burkina Faso (4,4%).

Les principaux produits de l'Uemoa importés sont les « huiles non brutes de pétroles ou minéraux bitumeux ; préparations à 70% ou plus » (17,9%), les « poissons congelés, à l'exception de ceux du n° 03.04 » (8,8%), les «

cigares, cigarillos et cigarettes, en tabac ou en succédanés de tabac » (3,2%), les « savons ; produits organiques tensio-actifs ; papiers imprégnés » (3,0%) et le « coke de pétrole, bitume de pétrole et autres résidus d'huiles ou bitumes » (2,1%). Globalement, la Chine demeure le premier fournisseur du Togo depuis 2009. En se limitant aux importations extracommunautaires, la part des importations des produits chinois est en constante augmentation et a doublé en cinq ans passant de 14,4% en 2012 à 29,1% en 2016 (Tableau 9). Les importations moyennes des produits chinois représentent 20,4% des importations extracommunautaires moyennes sur la période 2012-2016. La Chine est suivie par la France (9,4%), la Belgique (4,8%), les Pays-Bas (4,6%) et les Etats-Unis (4,2%). Les dix premiers fournisseurs extracommunautaires du Togo représentent 61,7% des importations extracommunautaires moyennes sur les cinq dernières années.

La Commission de l'Uemoa conduit depuis 2014, un important projet de développement des statistiques sur les services. Les statistiques récentes disponibles sont celles de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest et elles datent de 2015. La répartition des échanges

commerciaux totaux du Togo selon les continents montre que les importations togolaises proviennent davantage de l'Asie (à cause de la Chine) au détriment de l'Europe. En effet, la part des importations des produits européens est passée de 43,9% en 2014 à 35,6% en 2016 tandis que celle des produits asiatiques est passée de 34,0% à 45,8%. Comparativement aux importations d'origines européennes ou Asiatiques, les importations des produits africains sont faibles et se situent les trois dernières années (2014-2016) dans la fourchette 13% à 18%.

A l'exportation, le Togo exporte principalement et davantage en Afrique (surtout l'Afrique de l'Ouest) car la part des exportations togolaises en Afrique est en constante augmentation ces trois dernières années passant de 63,4% en 2014 à 71,9% en 2016. La seconde région géographique vers laquelle le Togo exporte ses produits est l'Asie mais la part des exportations togolaises vers l'Asie est en recul passant de 22,6% en 2014 à 20,3% en 2015 et à 16,6% en 2016. La troisième région est l'Europe qui importe également de moins en moins les produits togolais.

Source: Rapport 2017 de la surveillance commerciale au Togo, ministère du Commerce et de la protection sociale

La population agricole active au Togo

Pour la présente analyse, la population agricole active potentielle est celle dont l'âge est compris entre 15 et 69 ans révolus. Elle frôle les 1 564 900 actifs agricoles. Son influence sur la croissance de la production est déterminante dans un contexte où le capital mécanique fait un peu défaut. Toutefois, une union du peu d'investissements et du travail attendu de cette population active ainsi qu'une progression de la science et de la

productivité, résultant du niveau d'instruction de cette main-d'œuvre agricole, permettront d'augmenter la production. Les progrès de productivité se manifestent quand même, aussi infime soient-ils. La production agricole obtenue par les personnes âgées de plus de 70 ans, pratiquant les activités agropastorales, est considérée comme marginale. Il faut reconnaître que l'exploitant agricole togolais reste actif aussi longtemps que sa force



Méthode traditionnelle, possibilité de la majorité

physique le lui permet. Il faut également reconnaître que le chômage frictionnel est presque inexistant en milieu rural contrairement au milieu urbain, dans la mesure où la presque totalité des actifs ruraux trouve à s'occuper. Les caractéristiques de cette population active sont presque identiques à celles de la population agricole. Cependant, il conviendrait de mettre en évidence quelques indicateurs intéressants. La prédominance des femmes dans ces tranches

d'âge est visible à l'exception, toutefois, de la tranche 15-19 ans dans laquelle la proportion des femmes actives agricoles est de 44% contre 56% pour les hommes à cause probablement de l'exode rural des filles à des fins professionnelles. Concernant les tranches 20-54 ans et 55-69 ans, les femmes représentent 53,1% et 51,7% respectivement.

Source: rapport du 4ème recensement national de l'agriculture

Accords de prêt et de gestion de don au profit du Togo



Noël Koutera Bataka, ministre togolais de l'Agriculture

Christian Adovelande, président de la BOAD, et Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances du Togo, ont procédé à la signature de deux accords de prêts et d'un accord de gestion de don relatifs à trois (03) opérations relevant de secteurs prioritaires pour le gouvernement et les populations togolaises. Il s'agit concrètement du Projet de transformation agroalimentaire du Togo (PTA-Togo) ; du projet d'alimentation en eau potable de centres semi-urbains et du projet d'hybridation de moteurs diesel des plateformes

multifonctionnelles avec système solaire. Ces opérations s'inscrivent dans le Plan national de développement 2018 - 2022 (PND) du Togo, qui constitue le cadre de référence des interventions sur le moyen et long terme. Ce plan a pour but de favoriser une croissance à fort impact sur le développement humain durable et équitable.

Le projet d'alimentation en eau potable des centres semi-urbains, s'inscrit dans le programme d'alimentation en eau potable de 89 centres semi-urbains au Togo. Il s'agit

des centres les moins couverts, avec un taux de couverture de 20% pour une moyenne nationale de 50%. Le projet porte sur la construction de trente-cinq (35) systèmes d'alimentation en eau potable desservant quarante-six (46) centres semi-urbains à travers la réalisation de: cinq (05) prises en rivière et quarante-huit (48) forages ; trente-cinq (35) unités de traitement pour une production de 28 056 mètres cubes par jour d'eau potable ; 369 459 mètres linéaires de canalisations d'adduction et de distribution d'eau potable

; et trente-neuf (39) châteaux d'eau d'une capacité totale de 7 650 mètres cubes desservant 546 bornes fontaines et 700 branchements particuliers. Dans le cadre du financement de ce projet, la BOAD met à la disposition de la République togolaise, un montant de 10 milliards de FCFA ; ce qui porte à 51,8 milliards de FCFA, le cumul des interventions de la BOAD dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement au Togo.

Source : direction de la Communication, du Marketing, des Relations publiques et du Savoir de la BOAD



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances

Le projet d'hybridation de moteurs diesel des Plateformes Multifonctionnelles avec du système solaire, a pour objet, l'installation d'équipements solaires photovoltaïques sur les plateformes multifonctionnelles installées par le Programme d'appui au développement à la base (Pradeb). Ce projet est en cohérence avec le Système transparent d'allocation des ressources du Fonds pour l'environnement mondial (Fem 6) en faveur du Togo. Le don de 2,6 millions de dollars US, soit 1,3 milliards de FCFA, mobilisé auprès du Fem et administré par la BOAD en sa qualité d'Agence de mise en œuvre dudit Fonds, vient atténuer et bonifier les externalités du Programme d'appui au développement à la base (Pradeb), un projet approuvé en 2012 par la BOAD pour un montant de 6 milliards de FCFA. En cohérence avec la ratification de l'accord de Paris sur les changements climatiques et l'Adoption des 17 Objectifs pour le développement durable par l'Etat togolais, la mise en œuvre de ce projet permettra:

d'accroître l'accès des populations de cinquante (50) villages du Togo à l'électricité et aux services énergétiques modernes propre grâce au développement et à l'utilisation des technologies de l'énergie solaire ; de former les acteurs des institutions nationales à la planification et à la mise en œuvre des projets d'énergie renouvelable pour l'irrigation et l'approvisionnement en eau potable ; de former les populations à la base dans les zones bénéficiaires à l'utilisation et à la maintenance des équipements solaires ; de créer une centaine de micro entreprises rurales autour des plateformes ; et d'éviter, d'ici 2035, l'émission de 4 019 099 tonnes équivalent Co2 de gaz à effet de serre (Ges) liée à l'utilisation des énergies fossiles, contribuant ainsi à la mise en œuvre des engagements du Togo au titre des Contributions nationales déterminées (CDN) en matière de réduction des émissions des Gaz à effet de serre.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

Pharmacies de garde de Lomé du 09 au 17/12/ 2019

JEANNE D'ARC	MAROX	22220801
STE RITA	DOULASSAMÉ	22209016
ECLAIR	BÈ AHLIGO	22227511
OCEANE	RUE OCAM	22226277
TULIPE	BÈ	22210722
ADJOLOLO	58, RUE FRANZ	22210513
BON SECOURS	CASSABLANCA	22457674
PATIENCE	TOKOIN GBADAGO	22216094
ISIS	NUKAFU GAPKPOTO	70448387
YEMBLA	258, AV. AKÉÏ	22267651
FRATERNITE	HEDZРАНAWÉ	22268155
CITRUS	ATTIÉGOU	70445924
N. DAME	HEDZРАНAWOE	96329751
SANTA MADONNA	KÉGUÉ	70010303
MISERICORDE	BEKPOTA	23384762
LE PROGRES	ZORROBAR	22358655
ADIDOGOME	ADIDOGOMÉ	22505485
SILOE	ATIGANGOMÉ	90802639
ACTUELLE	SAGBADO	22 51 11 72
MAGNIFICAT	SAGBADO	7 0 44 51 59
DU POINT E	DJIDJOLÉ	22519171
CONFIANCE	FACE GTA	22424381
LE GALIE	NADIDOADIN	22517171
VOLONTAS DEÏ	AVÉDJI	70422360
VITAFLORE	VAKPOSITO	70402286
MAINA	AVÉDJI	70436534
ST MICHEL	AGOENYIVÉ	22517022
ST ESPRIT	AGOËNYIVÉ	70402906
APOU ANTOINE	AGOË	22191215
DIVINA GRACIA	AGOËFIOVI	93839100
EXCELLENCE	AGOE	22517787
ZONGO	TOGBLEKOPÉ	70452316
SANGUERA	SANGUERA	70428080
HYGEA	BAGUIDA	99273636
LE DESTIN	BAGUIDA	70 41 15 41

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

Blague

"Un monsieur rend visite à son ami, il arrive tard dans la nuit, son ami lui dit: Soit tu dors sur le divan, soit tu dors avec Bébé.

Il réfléchit et se dit : les bébés font pipi au lit et des fois pleurent la nuit , il dit :Non je dors sur le divan.

Le lendemain une très belle jeune fille sort de la chambre et le salue : Bonjour Mr. je suis Béatrice (la bonne de la maison) mais tout le monde m'appelle Bébé ici, et vous ?

Il regarde la fille et dit :Appelle moi simplement idiot."

Photos du jour



Commentez les photos ci-dessus

Le sens du MARIAGE

C'est un mot composé de deux autres mots : MARI + AGE.

La réussite d'un mariage dépend fondamentalement de l'âge c'est-à-dire du niveau de maturité du futur marié.

En effet, le mariage n'est pas une affaire pour les bébés, ni les jeunes hommes, ni pour les personnes âgées mais uniquement pour les personnes matures.

Le niveau de maturité de l'homme est la clé fondamentale de la réussite d'un mari+age.

Un mari immature entraîne un mariage immature avec beaucoup d'enfantillage tels que :

1/ Les disputes

Avez-vous remarqué que très souvent les enfants se disputent pour tout et rien? C'est leur spécialité.

Faites un tour dans une garderie ou prenez des enfants chez vous pour une journée, vous comprendrez

Méditation

Cinq chefs de village se lancent les défis au bord d'un fleuve.

Le premier tombe dans l'eau avec tout ses vêtements, il nage pendant 30min et ressort sans être mouillé.

Le deuxième court sur l'eau jusqu'à soulever la poussière.

Le troisième fait sucrer toute l'eau du fleuve avec un morceau de sucre.

Le quatrième allume le feu sous l'eau et fait cuire un bœuf et enfin, le cinquième boit tout l'eau du fleuve et dit qu'il a même encore soif.

S'il vous plaît les amis dites nous parmi ces 5 chefs de village lequel est le plus dangereux et le plus puissant???

Musique togolaise / King Mensah

« Ega Begna », quand l’argent nous tient

L’artiste togolais King Mensah est l’un des incontournables artistes togolais ayant marqué sa génération, et qui continue d’impacter la présente génération de par sa voix sublime. Récemment, King Mensah a sorti son neuvième album intitulé « Denyigban ». Sur cet album, on retrouve la chanson « Ega Begna ». Il a publié un clip vidéo de ladite chanson, le 06 décembre dernier. Par ailleurs, le « roi de la « musique togolaise » a prodigué d’utiles conseils à la jeune génération qui doit selon lui, faire la part des choses entre le bonheur et l’argent.



Photo d'ensemble des participants

Le titre « Ega Begna » dont la signification est « Affaire d’argent », est une sorte de sensibilisation à ses fans sous la forme d’une prière à Dieu pour ses bienfaits. L’artiste est un miroir de la société, dit-on. Et la musique, ce n’est pas seulement le beat, c’est aussi le contenu ou encore le texte. Et, King Mensah est resté fidèle à lui-même. Connue pour

ses chansons qui relatent les réalités de la vie, le roi de la « musique togolaise » à travers « Ega Begna » le chanteur populaire du Togo a prodigué d’utiles conseils. Dans son morceau « Ega Begna », il dit avoir l’impression qu’on est venu dans la vie pour se faire l’argent et mourir... Dans la vidéo, il ressort le phénomène à travers un monsieur

richissime qui semble très respecté par la société, et un autre jeune homme avec qui la société n’a rien ciré, car ce dernier ne possède pas de voitures ou mieux des parcelles. Au lycée, l’un des sujets favoris des professeurs de français est « L’argent ne fait pas le bonheur ». Comme consigne, il est souvent demandé de dissenter. King Mensah a pris

son écritoire et sa voix pour dissenter le sujet dans sa chanson « Ega Begna ». Pour l’artiste qui ne cesse de prodiguer de bons conseils dans ces différents morceaux, il n’est pas question si l’argent fait le bonheur ou pas, mais il s’agit de savoir faire la part des choses entre le bonheur et l’argent. Aussi dit-il dans « Ega Begna » qu’il est important de savoir

rendre grâce au Ciel, à la Providence ou à Dieu pour le don de la vie. Car, chante-t-il que de nombreuses personnes ont une fortune mais sont hospitalisées ou ne sont plus vivantes pour profiter de leur argent. Entre la quête de l’argent par tous les moyens et le travail, King Mensah a demandé à chacun de faire la part des choses et se réjouir de la grâce de Dieu. Comme quoi, ce n’est pas forcément en étant marié avec beaucoup d’enfants qu’on peut savoir qu’on est aimé de Dieu. A chacun son étoile, donc pour King Mensah il faut vivre, être reconnaissant de ce qu’on a au lieu de vouloir à tout prix ceci ou cela. Chanteur, musicien, comédien, conteur, danseur, tchatteur et ancien du Ki-Yi Mbock de Wéré Wéré Liking, son surnom « King » lui vient de Diapy Diawara de Bolibana, le producteur de son premier album « Madjo » en 1993. Après son album « Edidodo » en 1998, King Mensah enregistre en 2000 « Mensah Mensah », un opus qui lui vaut plusieurs prix la même année tels que le prix du « Meilleur Artiste Traditionnel » aux Kora Awards, ensuite ceux du « Meilleur Artiste » et du « Meilleur album » et enfin le « Prix d’excellence » aux Togo Music Awards en 2000.

Nadia Edodji

Lire

« **L’émeraude des ténèbres** » de Gena Showalter. Ed Harlequin. 2008 Pp 392-393

« ...Aeron visait avec son poignard le cou de Reyes, en hurlant que sa tête ne tarderait pas à tomber. Il l’avait déjà atteint à deux reprises et Reyes saignait abondamment. Elle songea avec horreur que Reyes était déjà affaibli par le coup qu’elle lui avait porté à l’épaule quelques minutes auparavant. Son poignard ... Où était passé son poignard? Elle le chercha du regard.

Il était là, sur le sol, si proche et si loin. La dernière fois qu’elle avait lutté contre Aeron pour se défendre, celui-ci n’avait eu aucun mal à l’immobiliser. Reyes était intervenu, il avait maîtrisé Aeron tandis qu’elle s’enfuyait. Cette fois, pas question de fuir. Elle était entraînée. Elle devait lui porter secours. Elle se laissa discrètement glisser à bas du matelas, au moment où les deux hommes s’écartaient l’un de l’autre en haletant. Elle est à moi, gronda Reyes. Elle appartient aux dieux, rétorqua Aeron. Il tourna sur lui-même. Reyes esquiva en penchant la tête de côté et le rebord

tranchant d’une aile noire lui entama seulement la joue. Raté, dit-il à Aeron. Comment as-tu fait pour t’échapper de ton cachot? C’est Cronos qui m’a libéré. Il m’a dit que le moment était venu d’agir. Et quand un dieu me donne un ordre, j’obéis. Le visage de Légion apparut sous l’aile d’Aeron. Csss ’est plus prudent, dit-elle. Aeron lui tapota gentiment la tête et elle ronronna plaisir. Pendant ce temps, Danika poursuivait sa progression vers le poignard, sans se faire remarquer. Voilà, c’est ça, une amie, fit remarquer Aeron air sombre. Je suis ton ami, moi aussi, protesta

Reyes. C’est faux. Aeron, j’ai de l’affection pour toi. Je ne suis pas Aeron, mais Colère. TU es Aeron. Mon compagnon d’armes. Ton compagnon d’armes? Laisse-moi rire... Tu n’as pas hésité à m’enfermer dans un cachot. C’est toi qui m’as supplié de te protéger de toi-même. Tu n’aurais pas dû m’écouter. Danika referma ses doigts sur le manche du poignard tout en surveillant Reyes. Il avait pâli. Les reproches d’Aeron réveillaient sa culpabilité. Elle se redressa. Elle comprenait maintenant à quel point il avait dû être déchirant pour lui de prendre son parti, plutôt que celui d’Aeron - un homme

avec lequel il avait affronté les flammes de l’enfer. J’ai fait ce qui me semblait juste, grommela Reyes. Tu as choisi de la protéger, ne te cherche pas d’excuses! hurla Aeron en frappant rageusement sa cuisse. Ses narines frémirent, ses poings se crispèrent. Il se préparait de nouveau à attaquer. Tu es mon ennemi, conclut-il. Reyes était nu et sans armes. Il aurait pu tenter de se rapprocher du lit pour ramasser le poignard, lui aussi, mais il craignait sans doute d’attirer l’attention d’Aeron sur elle... »

Cop 25 / Marché du carbone

L'article 6 de l'Accord de Paris est-il ambigu ?

Un domaine très crucial dans lequel l'on attend que la Cop 25 qui se tient actuellement à Madrid en Espagne, permette d'obtenir des avancées notables, concerne les mécanismes de marché, notamment le marché du carbone. Mais alors que l'on entame la deuxième semaine des discussions, les parties piétinent toujours sur ce point. Cela amène plusieurs observateurs à affirmer que l'article 6 de l'Accord de Paris qui est évoqué dans ce cas précis est ambigu.



Les dirigeants mondiaux à la Cop 25

Pour avoir du succès dans la lutte contre les changements climatiques en parvenant à la neutralité carbone d'ici 2050 et en maintenant le réchauffement global de la planète bien en dessous de 2 degré Celsius à l'horizon 2100, objectif phare de

l'Accord de Paris, des mesures s'imposent. Il faut en l'occurrence faire en sorte que la pollution donc l'utilisation des énergies fossiles soit plus coûteuse que celle des énergies renouvelables. Le principe du pollueur-payeur envisagé depuis la

conférence de Stockholm en 1972 est devenu nécessaire avec l'Accord de Paris de 2015 sur le climat à travers son article six. Il prévoit un système d'échange de droits d'émissions de gaz à effet de serre entre des pays qui en émettent trop, et

des pays qui en émettent moins. Concrètement, les réductions d'émissions réalisées par un État pourraient être rachetées par un autre. L'année dernière à la Cop 24 en Pologne, malgré l'adoption des règles de mise en œuvre de l'Accord de Paris, les parties ne sont pas parvenues à s'entendre sur la mise en place d'un marché du carbone au niveau mondial. « Les principaux problèmes qui restent à résoudre concernent l'utilisation d'approches coopératives, ainsi que le mécanisme de développement durable, tel qu'il figure dans l'article 6 de l'Accord de Paris. Ceux-ci permettraient aux pays de répondre à une partie de leurs objectifs d'atténuation nationaux par l'utilisation de ce que l'on appelle les mécanismes de marché qui fournissent des instruments souples pour réduire les coûts des émissions, tels que les marchés du carbone. » Justement, c'est là que se pose le problème. Plusieurs

pays ont réussi à mettre en place un marché du carbone au niveau interne, mais chacun se demande comment cela pourra se faire au niveau international pour que personne ne soit lésé ? Mais au-delà de tout, c'est d'abord une affaire d'intérêts. « Tous les pays ici cherchent à obtenir le meilleur résultat possible, selon leurs propres intérêts », estime Wael Aboulmagd, le représentant égyptien à la Cop 25. Même si le blocage vient surtout des grands pays industriels, certains comme la Chine, soutiennent l'instauration d'un marché carbone. Ils souhaitent profiter de leurs investissements dans les pays en développement pour amoindrir leur impact carbone. D'autres pays aussi pensent que l'article 6 de l'Accord de Paris est trop ambigu. Il ne semble pas en effet vraiment clair sur comment mettre en place ce fameux marché du carbone. Les négociateurs ont encore quelques jours pour y parvenir, sinon cap sur la Cop 26.

Edem Dadzie

Agroécologie et bioénergie

A Dalavé, le professeur Agbati et ses disciples font la différence

La transition dans les domaines agricoles et énergétique n'est plus une option. C'est une obligation. L'Afrique a la possibilité de faire la différence. Au Togo, des initiatives sont prises par des personnes soucieuses de la cause environnementale. Au nombre de ces personnes, nous pouvons citer le professeur Koffigan Agbati, spécialiste climat-énergie-agroécologie, enseignement-chercheur à l'université de Lomé. Par une science dont lui seul détient le secret, il a mis en place un centre d'expérimentation et de formation complètement autonome sur les plans énergétique et agroalimentaire.

L'agriculture intensive a contribué à détruire les terres, la biodiversité dans son ensemble et à susciter divers problèmes de santé. L'utilisation des énergies fossiles de son côté dérègle le phénomène naturel de l'effet de serre entraînant l'augmentation constante de la température du globe. Et c'est le climat qui en souffre. Les changements climatiques sont aujourd'hui une réalité à laquelle l'on doit faire face. Au niveau international des négociations sont en cours pour trouver les meilleures solutions possibles. Mais il est encore plus important qu'au niveau local l'on pense à des moyens efficaces pour s'y adapter. C'est ce

que font le professeur Agbati et ses disciples. Le centre est situé à Dalavé à 7 km à l'est de la ville de Tsévié. Il est doté d'un système de potabilisation de l'eau faite de façon artisanale, mais avec des bases scientifiques. Un forage doté de pompage solaire permet d'alimenter le centre en eau potable et de fournir de l'électricité. Un système de production de biopesticide et de production d'engrais biologique permet d'assurer une agriculture dénuée de tout produit chimique. Tout cela est accompagné par l'élevage de volaille, de pisciculture et d'apiculture. Un système goutte à goutte par tuyauterie et solaire permet

aux plantes de bénéficier de la fraîcheur nécessaire à leur croissance. A ce jour le centre dispose de 1200 pieds d'ananas en maturité, de piments, de choux, aubergine, laitues, carottes, de menthes etc... Actuellement, le centre s'est doté d'un biodigester permettant de produire 6 tonnes de gaz chaque jour. Grâce à cela il est possible de produire de l'énergie, mais aussi d'utiliser le liquide issu de la décomposition des déchets d'animaux et de végétaux pour fertiliser le sol. Plusieurs autres techniques comme la production de charbon écologique et l'utilisation du séchoir solaire permettent d'annuler complètement



Le professeur Agbati (au centre) donnant des explications à des visiteurs

l'impact carbone du centre. Le centre d'agroécologie et de bioénergie de Dalavé est aussi un cadre d'apprentissage et de transmission de savoir. Ceux qui sont intéressés par l'agroécologie et les énergies renouvelables peuvent bénéficier d'une formation. D'ailleurs, des dispositions sont prises pour doter le centre de logements, de salles de cours et d'un restaurant. Tout cela rentrera prochainement en service. D'ici janvier 2020, une nouvelle vague de 25 personnes passera dans le centre. Pour l'instant, les visiteurs peuvent toujours

y faire un tour pour toucher du doigt cette initiative concrète en faveur de la préservation de la biodiversité et du climat. Il faut préciser que le centre reçoit des visiteurs venus de l'extérieur du pays. Ce qui montre que le professeur Agbati et ses disciples disposent de l'expertise nécessaire. Il reste maintenant que l'on vulgarise ces bonnes pratiques dans notre pays et dans le reste de l'Afrique afin que la transition énergétique et l'agroécologie deviennent une réalité sur le continent.

Edem Dadzie

Coopératisme

Un symposium pour marquer les 50 ans de la Fucec-Togo

La Faîtière des unités coopératives d'épargne et de crédit du Togo (Fucec-Togo) célèbre ses 50 ans d'existence. Pour marquer l'événement, les responsables de l'organisation en compagnie des autorités togolaises, du monde de la microfinance, des pionniers du domaine au Togo et des membres de la Fucec tiennent un symposium à Agora Senghor de Lomé cette semaine.

Après les années d'indépendance, les pays africains cherchaient le moyen le plus efficace pour financer leur développement. Plusieurs théories ont été expérimentées dont l'aide publique au développement qui fut un échec et dont l'on cherche à sortir aujourd'hui. Mais les Systèmes financiers décentralisés (SFD) sont très vite apparus comme une solution permettant non seulement

aux populations les plus défavorisés de pouvoir épargner et d'avoir accès au crédit, mais aussi un moyen pour mobiliser l'argent nécessaire pour financer le développement dans nos pays.

Il faut tout de même rappeler que le coopératisme est basé sur la « doctrine coopérative » née au 19e s. Il tourne autour de la production, la transformation, l'épargne et le crédit. Et les toutes

premières à l'expérimenter au Togo, sont les faîtières coopératives membres de la Fucec. La première caisse d'épargne et de crédit est née dans notre pays en 1969 à Kougnohou dans la préfecture d'Akebou. Aujourd'hui, 50 ans après, plus d'un million de Togolais sont membres des faîtières affiliées à la Fucec.

Le président du Conseil d'administration Essossimanadada Dadanema, a lors de cet anniversaire, rendu hommage à tous les premiers dirigeants pour ce bel héritage légué à la postérité. L'organisation de ce symposium vise selon lui à « marquer une

halte pour contempler le chemin parcouru et mieux envisager l'avenir ». Des spécialistes du secteur ont été invités pour exposer sur les thèmes suivants : l'histoire de la coopérative et bref rappel de l'histoire de la Fucec-Togo ; l'organisation, le fonctionnement des réseaux coopératifs fédérés et le partage des pouvoirs à l'intérieur et entre les paliers.

Le troisième thème est intitulé : l'organisation, le fonctionnement, le contrôle des réseaux coopératifs fédérés du point de vue de la réglementation des SFD dans l'Uemoa. Mais quel avenir réserve la Fucec-Togo pour ses membres



Essossimanadada Dadanema, président du Conseil d'administration de la Fucec-Togo

? « 50 ans après, si la Fucec se maintient, cela constitue déjà un succès », a affirmé Aboudou Touré Cheaka, ancien ministre des Affaires étrangères du Togo et modérateur du symposium.

Edem Dadzie

Les plantations monoculture

Des dangers pour l'environnement et les communautés selon Les Amis de la Terre

La monoculture, le système de culture sur une seule espèce de plante à la fois, souvent dans des champs qui s'étendent à perte de vue généralement productive présente d'énormes impacts environnementaux. En conférence de presse en fin de semaine à Lomé, l'ONG les Amis de la Terre Afrique et celui du Togo après une réunion stratégique de deux jours sur la Table Ronde sur l'Huile de Palme Durable et l'Expansion des Plantations Industrielles en Afrique, ont indiqué que la certification des Entreprises de Palmeraies Industrielles est une fausse solution aux crises climatiques.

En croire les activistes écologistes, ce système de certification continue à autoriser la destruction des forêts et la destruction de la biodiversité en Afrique et ainsi de la dégradation de l'environnement.

Dans leur déclaration liminaire au cours de la conférence de presse, ils laissent entendre que la certification RSPO et d'autres initiatives d'expansion des produits agricoles sont de fausses solutions pour la conservation des forêts et de la biodiversité et continuent de contribuer aux crises climatiques à travers le continent, au taux croissant d'accaparement de terres et de déforestation pour l'expansion des produits agricoles, en particulier les plantations de palmiers à huile en Afrique.

« Nous plaçons contre les actions de lavage écologique de la RSPO en Afrique, avec des

preuves qui montrent que la certification RSPO n'est pas durable et n'est pas une solution. », lit-on.

Et au chargé de Programmes des Amis de la Terre Togo, M. Kwoami Dodzi Kpondzo de marteler « Nous croyons fortement que les plantations monoculture sont des dangers et ont des impacts négatifs sur les communautés et sur l'environnement. Ils sont à la fois à l'origine de l'accaparement des terres, des déplacements des communautés, de la perte des terres arables qui sont propices à l'agro écologie. Pour mettre fin à ces pratiques agricoles, nous appelons aux autorités et aux gouvernants à adopter la gestion communautaire des forêts. Nous avons besoin de l'agro écologie et donc des activités vont continuer dans ce sens. Nous allons informer les populations togolaises sur la gestion communautaire des forêts. Car il est

temps que les agriculteurs puissent vivre de leurs productions. »

La Certification RSPO a échoué à assurer une conformité adéquate à sa norme malgré l'adoption d'une nouvelle norme plus élevée pour la production d'huile de palme.

Les membres de l'ONG Les Amis de la Terre Afrique dénoncent l'affirmation des RSPO de mettre fin à l'empreinte de déforestation de leurs entreprises certifiées de palmiers à huile en Afrique et au-delà, car de vastes zones de forêts et de terres agricoles communales continuent d'être une attraction majeure pour l'expansion des plantations de palmiers à huile par les entreprises privées.

Un grave danger pour les gens et la planète

Une dénonciation de l'ONG les Amis de la Terre Afrique est également faite par rapport à la répression, la coercition,

l'intimidation et la violence accrues contre les défenseurs des droits de l'homme, les militants des droits communautaires et les femmes dans les différentes communautés et paysages qui accueillent ces sociétés de plantation de palmiers à huile et autres sociétés agroalimentaires en Afrique. Ils rejettent le modèle agro-industriel capitaliste actuel qui s'épanouit sur le patriarcat et l'injustice de genre.

Et font plutôt appel à un engagement concret soutenu par des législations strictes qui ne peuvent pas être corrompues, et non des mécanismes volontaires basés sur le marché qui manquent de volonté politique pour réguler le marché et les entreprises du palmier à huile.

La certification RSPO a conduit à une plus grande ruée vers les terres et les ressources en Afrique, sans que l'on s'attaque aux causes profondes de la déforestation et de l'accaparement des terres, associées à l'expansion des plantations de palmiers à huile sur tout le continent. Le principe de prospérité de la RSPO est axé sur la réalisation de profits sur les personnes et les communautés qui les accueillent sans respecter strictement les droits humains et

environnementaux dans les pays où elle opère.

Elle cause la violence et la répression qui se produisent lorsque les communautés s'opposent à l'accaparement des terres par les entreprises, à la violence sexuelle et au harcèlement des femmes dans et autour des plantations, au travail des enfants et à la violation des droits des travailleurs et à l'exposition aux conditions de travail dangereuses. Par ailleurs, il est observé également la pollution des sources d'eau due à la dépendance excessive aux produits agrochimiques a des conséquences environnementales sur les ruisseaux, les rivières, les terres agricoles et les mangroves forestières.

Des solutions envisagées

La certification fait la promotion des profits sur les gens. Pour renverser cette situation il faut mettre la gestion des forêts entre les mains des communautés par le biais d'une méthode durable de gestion communautaire des forêts. Ceci est une solution pour réduire les Emissions de Gaz à Effet de Serre que l'expansion des plantations industrielles ne parvient pas à résoudre a estimé Rita Uwaka, Coordinatrice, Forest & Biodiversity Program, FoEAfrique.

Avec Vert-Togo

RIDUTO®

RIZ DU TOGO

1kg,
5 kg,
25 kg,
50 kg



05 BP 328 Lomé -Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : info.riztogo@gmail.com

RIDUTO IS RIDUTO RICE sous des marques déposées